



## Responsabilité sociale de l'entreprise – Énoncé de principe

(février 2017)

En tant qu'organisme financé par des fonds publics, le Conseil des arts du Canada a le mandat d'offrir des programmes et des services qui sont bénéfiques à la vie des Canadiennes et des Canadiens. Nos travaux contribuent à la diversité et à l'excellence d'un secteur artistique qui favorise la participation des Canadiens, qui enrichit leurs communautés et qui permet d'accéder aux marchés internationaux.

En outre, nous nous engageons à exécuter [notre rôle et notre mandat](#) selon une approche éclairée par la responsabilité sociale de l'entreprise. Cela signifie que nous nous assurons d'accomplir nos travaux d'une manière responsable sur les plans social, éthique et environnemental, conformément aux valeurs et aux principes décrits ci-dessous. Nous nous assurons ainsi que tous les impacts d'ordre social, éthique et environnemental sont pris en compte dans toutes les décisions que nous prenons, et nous nous efforçons d'être un leader en matière de politiques et de pratiques sociales, éthiques et environnementales.

### Rôle et mandat

Organisme public de soutien aux arts, le Conseil des arts du Canada a pour mandat de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil promeut et soutient financièrement l'excellence artistique en offrant aux artistes professionnels et aux organismes artistiques canadiens une vaste gamme de subventions, de services, de prix et de paiements. Il contribue au dynamisme d'une scène artistique vibrante diversifiée qui suscite l'engagement des Canadiennes et Canadiens envers les arts et la littérature, enrichit leurs communautés et atteint les marchés internationaux.

Par ses activités de communication, de recherche et de promotion des arts, le Conseil accroît l'intérêt et l'appréciation du public pour les arts. Relevant du Conseil des arts, la Commission canadienne pour l'UNESCO fait la promotion des valeurs et des programmes de l'UNESCO au Canada, afin de contribuer à un avenir de paix, d'équité et de durabilité. La Banque d'art du Conseil fait la prestation de programmes de location d'œuvres d'art contemporain et aide à faire avancer l'engagement du public envers les arts contemporains.

### Valeurs fondamentales

Comme organisme, le Conseil :

- ❖ maintient un **rapport d'autonomie à l'égard du gouvernement**, ce qui permet au Conseil d'établir des politiques et programmes et de prendre des décisions, et ce, sans pression ou influence excessive des politiques.
- ❖ appuie **la liberté d'expression artistique**, contre toute mainmise ou domination de la part de forces externes, comme le gouvernement et les marchés. Cette valeur se trouve renforcée par le rapport d'autonomie.
- ❖ est convaincu que **l'investissement de fonds gouvernementaux** dans les arts sert l'intérêt général, ce qui permet aux arts de contribuer à enrichir la vie des gens et leur évite de dépendre uniquement des forces du marché, et favorise le développement artistique partout au pays.
- ❖ vise à **développer l'excellence artistique** au Canada en mettant l'accent sur l'activité artistique professionnelle des individus ou des organismes, **en respectant la qualité artistique** comme premier critère dans l'attribution de subventions et en faisant appel à l'évaluation par les pairs comme moyen le plus avisé d'établir le mérite comparatif des demandes dans un contexte national.
- ❖ est convaincu de **l'importance d'une perspective nationale concernant les arts**, qui enrichit les connaissances du Conseil et de la communauté artistique, favorise des attitudes inclusives des différentes formes d'art et traditions artistiques et assure un leadership à l'échelle nationale et internationale.
- ❖ respecte les **langues officielles** du Canada, et reconnaît la nécessité de soutenir l'activité artistique professionnelle des Canadiens francophones et anglophones. Il reconnaît que les deux langues officielles du Canada et ses communautés de langues officielles en situation minoritaire contribuent à la diversité et au foisonnement des arts au Canada.
- ❖ respecte de la **diversité régionale** au Canada, et reconnaît la nécessité de soutenir l'activité artistique professionnelle partout au pays.
- ❖ respecte l'histoire, les traditions, les langues et les pratiques contemporaines des **peuples autochtones** et vise à favoriser le développement des artistes et organismes artistiques autochtones.
- ❖ respecte la diversité culturelle du Canada et cherche à soutenir les artistes et les organismes artistiques de **diverses origines ethno-raciales**, leurs pratiques artistiques et leurs perspectives culturelles.
- ❖ respecte les divers points de vue des **artistes sourds ou handicapés** et cherche à soutenir les pratiques artistiques et les organismes artistiques de ces communautés.

## Principes

L'engagement du Conseil des arts envers la responsabilité sociale comprend cinq principes :

### 1. Éthique professionnelle

- ❖ Le Conseil des arts mène ses activités avec honnêteté, intégrité et équité, et s'assure que des implications ou considérations d'ordre éthique sont intégrées à tous les processus décisionnels (p. ex. approvisionnement, partenariats, etc.)

### 2. Investissement dans la communauté

- ❖ Le Conseil des arts travaille avec la communauté qu'il dessert, c.-à-d. les Canadiens en général, et s'en inspire. Il contribue à enrichir la vie des Canadiennes et des Canadiens grâce à un secteur artistique dynamique et diversifié et à l'engagement culturel.

### **3. Engagement des employés**

- ❖ Le Conseil des arts s'efforce d'offrir un climat organisationnel qui favorise le bien-être, et stimule et appuie le rendement et le perfectionnement des employés.

### **4. Environnement**

- ❖ Le Conseil des arts est proactif en matière de réduction de son empreinte environnementale, et tient compte de la viabilité environnementale dans toutes ses activités.

### **5. Transparence**

- ❖ Le Conseil des arts reconnaît l'importance de la reddition de comptes au public et des communications ouvertes, et mène ses activités de manière transparente afin de préserver la confiance de ses intervenants.